

Coordonnateurs du numéro :
Albert JIOTSA & Saliou ABBA

Gouvernance et préservation de la cohésion sociale dans les aires culturelles du Cameroun

Revue Internationale des Sciences Humaines et Sociales (RISHS)
International Review of Human and Social Sciences (IRHSS)

Volume 9, Numéro 9
Juillet 2022

ISSN (Version imprimée) : 1966-5199
ISSN (Version électronique) : 2664-732X

Directeur de publication :
MFORTEH Stephen AMBE
Chef du Centre National d'Éducation

Rédaction :
Coordonnateur : EHODE ELAH Raoul
Centre National d'Éducation
Coordonnateur adjoint : SOURNA LOUMTOUANG Erick
Centre National d'Éducation

Comité scientifique :
MFORTEH Stephen AMBE, Professeur, Université de Yaoundé 1
Gilbert Lamblin TAGUEM FAH, Professeur, Université de Ngaoundéré
Samuel EFOUA MBOZO'O, Professeur, Université de Yaoundé 1
André TASSOU, Professeur, Université de Yaoundé 1
Nathan ONANA NOAH, Maître de conférences, Université de Maroua
Alexis TAGUE KAKEU, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1
Faustin KENNE, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1
Zacharie SAHA, Maître de conférences, Université de Dschang
Carole Valérie NOUAZI KEMKENG, Maître de recherche, CNE
Serge Frédéric MBOUMEGNE NDZESSEU, Maître de recherche, CNE
Raphaël BATENGUENE ASSIL, Maître de conférences, Université de Douala
Albert JIOTSA, Maître de recherche, CNE
Martial JEUGUE DOUNGUE, Maître de recherche, CNE
Williams POKAM KAMDEM, Maître de conférences, Université de Dschang.

Comité de lecture :
Rodrigue KEPGANG (Université de Maroua)
José Donadoni **MANGA KALNIGA** (CNE-MINRESI)
Gaston BESSALA (CNE-MINRESI)
Raoul ELAH EHODE (CNE-MINRESI)

ABOUBAKAR ADAMOU (CNE-MINRESI)
Florence KWANYE KWADA (CNE-MINRESI)
Reine FOSSO SIMUN (CNE-MINRESI)
Terence KIWOH (Université de Buéa)
Protais NKENGUE ABEGA (CNE-MINRESI)
Christelle Madeleine NJIKI BIKOÏ (CNE-MINRESI)
Honoré FOUHBA (CNE-MINRESI)
Saliou ABBA (CNE-MINRESI)
Hervé MVONDO (CNE-MINRESI)
Marie Désirée NOGO (CNE-MINRESI)
Daniel Georges NANA KOMEY (CNE-MINRESI)
Ivo TAWE TASSAH (CNE-MINRESI)
TEGUIA BOGNI (CNE-MINRESI)
Timothy Musima OKIA (CNE-MINRESI)
Nicolas OWONA NDOUNDA (CNE-MINRESI)
TIEMENI SIGANKWE (CNE-MINRESI)
Fernand ATEBA OSSENDE (CNE-MINRESI)
Moïse MBEY MAKANG (CNE-MINRESI)
Victorine NZINO MOUNONGO (CNE-MINRESI)
Alain Hugues OBAME (CNE-MINRESI).

Montage et mise en ligne :

Nicolas OWONA NDOUNDA (CNE-MINRESI)
TIEMENI SIGANKWE (CNE-MINRESI)

Sommaire

Éditorial.....	ix
Introduction générale	1
Albert JIOTSA & Saliou ABBA	
Première partie : Gouvernance locale et stabilité des institutions socio-traditionnelles	9
Le développement local : stratégie d'urgence de développement ou arrimage au système de modernisation de l'Etat au Cameroun?.....	11
ONANA NOAH Nathan	
Comités de développement, développement local et stabilité des institutions socio-culturelles dans le Diamaré	25
YADJI MANA	
Gouvernance partagée, multiculturalisme et consociation : institutionnalisation des structures politiques de la cohésion sociale au Cameroun.....	51
Nicolas Serge NDOCK	
Traditional Democratic “states” (Babungo and Ide): Lessons for governance, political stability and peace in Cameroon	87
Godwill Kungso Ndzofoa Eno	
Engagement politique des autorités traditionnelles : enjeux et défis pour la cohésion sociale au Cameroun	111
ABOUBAKAR Adamou	
La gouvernance locale et la pérennisation de la cohésion sociale au Cameroun à l'aune de la mondialisation	139
METSENA NDJAVOUA	
Seconde partie : Dynamique socioculturelle et construction de l'identité nationale en contexte multiculturel.....	165
L'interculturalité, gage de la cohésion sociale en milieu socio-éducatif : le cas de la <i>Menoua</i> (Ouest-Cameroun).....	167
Irène GUEWOU & Albert JIOTSA	

L'interaction culturelle et la construction de l'identité camerounaise : l'apport des arts du spectacle vivant	183
MOUNGANDE Ibrahim Aliloulay	
Terminologies stigmatisantes des aires dites culturelles : crime contre la cohésion sociale et le vivre-ensemble?	201
KAMPOER KAMPOER	
Identity Crisis in the Bamenda Grassland of Cameroon: Oku in the <i>Nsaw</i> Native Authority and Bui Division 1922-1992	221
NDIFON Humfrey NSAKEMEI & Nfi Joseph Lon	
Les dynamiques au cœur des mécanismes de gouvernance des chefferies bamiléké de l'Ouest-Cameroun : le sceau des influences extérieures (XVI ^e - XXI ^e siècles)	251
Gérard NGANDJOU KOMOLO	
Conclusion générale.....	273
Albert JIOTSA & SALIOU ABBA	

Les opinions exprimées dans les articles de ce numéro n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient refléter la position du Centre National d'Éducation (CNE).

The opinions expressed in this journal are those of the authors and do not necessarily represent those of the National Centre for Education.

Éditorial

Confronté à un environnement conflictuel qui semble s'auto-reproduire, le Cameroun a le défi de réaliser et/ou préserver la cohésion sociale via un processus fécond de manifestation et d'incarnation de valeurs socio-identitaires constructives. Au regard du paysage socio-culturel camerounais, il existe un foisonnement étonnant de pratiques et de vécus liés à l'expression des identités humaines. L'on en vient parfois à se demander si cette pluralité insaisissable de mœurs, de par leur nature et leur ampleur ne contribuerait pas à transformer fondamentalement les relations interhumaines. À partir du lien qui existe entre la gouvernance locale et la stabilité des institutions socio-traditionnelles, il importe de retracer la dynamique qui se trouve à la base de la construction d'une identité nationale en contexte multiculturel. Dans chacune des quatre aires culturelles que compte le Cameroun (les Soudano-sahéliens, les Sawa, les Fang-Beti-Bulu et les Grassfields), de nombreux mécanismes institutionnels assurant à la fois la redistribution équitable et la gestion transparente du bien communautaire ont toujours été à l'avant-garde de la stabilité et de la cohésion sociale entre les peuples. Ce numéro spécial de la Revue Internationale des Sciences Humaines et Sociales, marque un point d'orgue sur l'analyse de ces mécanismes institutionnels en évoquant les différentes mutations qu'ils ont connus à travers le temps. Bien plus, il contribue à éclairer la lanterne de l'opinion sur les risques liés à une mauvaise appropriation des attributs identitaires communs dans un contexte de préservation de la cohésion sociale.

MFORTEH Stephen AMBE

Professeur titulaire des Universités
Chef du Centre National d'Éducation
MINRESI - Cameroun

Comités de développement, développement local et stabilité des institutions socio-culturelles dans le Diamaré

Yadji Mana, Université de Maroua, Cameroun

Résumé

L'intérêt de cet article réside dans l'analyse du rapport d'influence réciproque qui existe entre les comités de développement du Diamaré et l'axiologie des institutions socio-culturelles des communautés. Les comités de développement sont des organisations locales regroupant des populations et dont le but est l'amélioration des conditions de vie de ces dernières. Ce type d'organisation s'est multiplié depuis le début des années 1990. Assez marginales dans les grandes agglomérations du fait de la composition sociologique complexe qui les caractérisent, les comités de développement se forment le plus souvent sur des bases communautaristes, par suivisme ou pour exprimer le sentiment d'être oublié par l'État central. Dans l'un ou l'autre cas, on observe qu'ils constituent des exemples probants du développement endogène à spectre micro-territorial, dans la mesure où les moyens matériels, financiers et le capital humain mis en œuvre dans le combat de l'amélioration des conditions de vie des populations découlent de l'intérieur de leurs communautés d'appartenance. Cette réflexion vise à montrer que les comités de développement ont des fonctions socio-culturelles non négligeables à côté de leur vocation socio-économique. Cette cohabitation contribue à garantir à la fois le développement local et la pérennité des valeurs socio-culturelles. La réflexion s'articule autour des paradigmes structuro-fonctionnaliste et s'appuie sur une démarche méthodologique qui allie observations et entretiens.

Mots clés : communauté, comités de développement, développement local, développement endogène, institutions socio-culturelles.

Abstract

Nowadays development committees are proliferating in Cameroon. They are very uncommon in large cities because of these areas' complex sociological composition and the cultural cocktail that characterizes them. Conversely, these organizations of people from one locality or another, often with a communalist impetus, mark the lives of people in rural areas. Consecrated by a regulatory text on the fringes of the five-year post-independence plans, with a view to involving the grassroots population in the quest for better living conditions, development committees have recently been set up as a follow-up and with the desire to express the feeling of being forgotten by the central State. In one or the other case, it can be observed that development committees in Cameroon are convincing examples of endogenous development in the micro-territorial spectrum insofar as the material and human capital used in the fight to improve the living conditions of the populations derive from within the communities to which they belong. Because they are often facing limited monetary means, some development committees in the Diamaré division are disappearing. Accordingly, this work aims to show that these local organizations, beyond their socio-economic functions, play an important socio-cultural function. As such, the paper's interest is to analyze the inter-influence that exists between development committees and the axiological maintenance of its socio-cultural institutions. Thanks to their involvement, local development and socio-cultural stability are guaranteed. Built on the structural-functionalist paradigm, this intellectual exercise is based on a methodological approach that combines observations with interviews.

Key words: community, development committees, local development, endogenous development, socio-cultural institutions.

Introduction

Les comités de développement sont une donnée, une construction culturelle d'une nouveauté évidente dans le macrocosme social camerounais (Onambélé Ngono, 2003 : 449). Ils sont des institutions à l'intérieur desquelles les populations à la base contribuent, à leur manière, à la construction continue de leurs localités respectives, et donc du Cameroun dans son entièreté (Samovia, 1995 :47). Ce qui fait qu'au fil des ans, chaque localité

semble se convaincre de la nécessité d'en disposer pour dynamiser la vie des individus. Pour preuve, l'on assiste à la prolifération des comités de développement dans les différentes contrées du Cameroun.

Si juridiquement, les comités de développement sont soumis à la loi qui régit les libertés associatives au Cameroun¹, le plus important consiste à relever que leur consécration dans la vie socio-économique se situe au niveau des solutions non négligeables qu'ils apportent aux problèmes locaux ; notamment par la réalisation des œuvres sociales. Dans ce sens, ces organisations locales apparaissent en quelque sorte comme une béquille sur laquelle l'État central, s'appuie pour améliorer les conditions de vie des populations sur des questions sociales prioritaires et urgentes comme l'eau, la santé et l'éducation. En d'autres termes, ces organisations s'affichent comme la manifestation de la volonté étatique à matérialiser sa politique d'implication de toutes les populations dans le développement de la nation. Par-là, c'est le développement participatif et endogène qui est mis en valeur.

L'anthropologie des comités de développement (Gruénais, 2005 :180) convie à replacer ces organisations dans l'architecture sociétale qui leur donne corps. Pour le comprendre, il s'agit de rappeler qu'une socio-culture et un comité de développement sont indissociables dans la mesure où le dernier porte toujours le nom du premier qui est fait d'ethnonyme ou de toponyme. Or, une socio-culture renvoie à des hommes et aux institutions culturelles propres à une communauté, lesquelles caractérisent l'identité du groupe et le distingue, par voie de conséquence, des autres. Au-delà de la promotion recherchée du développement local et endogène par les comités de développement, il se dégage en filigrane un aspect culturel savamment valorisé et conservé dans l'agir de ces organisations ; précisément manifesté et exprimé lors des assemblées générales.

En s'appuyant sur les comités de développement du département du Diamaré dans un contexte où nombre d'entre eux vacillent et disparaissent à cause du manque d'argent dû à la non-contribution ou à la faible contribution financière constatée des populations au fil des ans, l'objectif poursuivi dans la présente réflexion s'articule autour des fonctions socio-culturelles de ces organisations. Car par-

1-Loi n° 90/053 du 19 décembre 1990.

delà, leurs missions principales de promotion du mieux-être aux communautés, les comités de développement du Diamaré convoient d'autres finalités latentes qui, dans le fond même, sont susceptibles de leur assurer un meilleur fonctionnement. En effet, si les comités de développement aident à stabiliser les institutions socio-culturelles d'un peuple, force est de remarquer que c'est grâce à ces institutions que ces associations supra-locales parviennent à renflouer leur trésorerie ; et par voie de conséquence à exécuter leurs missions de développement. A ce titre, dans quelle mesure les comités de développement du département du Diamaré allient-ils développement local et stabilité des institutions socio-culturelles ?

Terrain et méthodologie

Cette étude résulte d'un travail méthodologique ayant fait appel aux observations et entretiens approfondis dans le département du Diamaré à l'Extrême-nord du Cameroun. Parce que ne disposant pas de comités de développement, et surtout en raison de la complexification sociologique des milieux urbains (Nzhié Engono 2004 : 71), la ville de Maroua qui est à la fois le chef-lieu de la région de l'Extrême-nord et du département du Diamaré a été exclue des sites de recherche.

La zone d'étude dans laquelle les données ont été collectées, est constituée des chefs-lieux d'arrondissements, des quartiers et villages dans lesquels il existe des comités de développement. Il s'agit de Salak (Maroua 1), Gayak (Maroua 2), Kongola (Maroua 3), Gawel (Ndoukoula), Bogo, Gazawa, Méri et Dargala. Sur le plan anthropologique, ces sites ont des similarités culturelles en ce sens qu'ils partagent la même aire ; et les peuples originels sont les Guiziga, les Mofu et les Peuls.

Le travail empirique s'est appuyé sur des entretiens approfondis (individuels et collectifs) et les observations (directes et participantes). Il s'est déroulé d'avril 2016 à mai 2019 ; précisément lors de la préparation et de la tenue des assemblées générales des comités de développement qui sont des moments de fêtes populaires.

Techniques de collecte les plus utilisées dans la recherche en sciences sociales, les entretiens se sont déroulés de manière formelle et occasionnelle. Les entretiens formels ont été menés avec des responsables des bureaux exécutifs des comités de développement et des individus choisis sur la base d'un échantillon aléatoire sur les

différents sites de collecte des données. De même, des entretiens occasionnels se sont tenus dans des débits de boisson et dans des milieux de forte concentration humaine comme les carrefours, les aires de repos ou des lieux de restauration. Quant aux entretiens de groupe réalisés dans le but de trianguler les informations en rapport avec les réalisations sociales des comités de développement, ils ont été uniquement organisés avec les populations bénéficiaires des réalisations des comités de développement. À Bogo, Gayak, Gawel, Gazawa et Salak, des groupes de femmes et d'hommes de 5 individus ont permis de procéder au *focus group discussion*. À côté, des itérations (Ngima Mawoung 2010 : 152) ont été menées vers les sites déjà fréquentés pour compléter un certain nombre d'informations déjà reçues.

L'opérationnalisation des entretiens dans la collecte des données a été motivée par le souci majeur de la compréhension du fonctionnement général des comités de développement dans le Diamaré. À l'aide d'un guide d'entretien, il était question de recueillir auprès des informateurs les données relatives aux actions matérielles et immatérielles, les changements observés dans la culture originelle, les perceptions des populations destinataires sur les comités de développement.

En ce qui concerne les observations, la démarche participante nous a donné l'occasion d'intégrer les commissions de préparation des assemblées générales. A ce titre, nous avons pu récolter des informations qui sont en principe exclusivement destinées aux bureaux exécutifs. De son côté, l'observation directe nous a renseignée sur les productions culturelles valorisées par les comités de développement lors des assemblées générales.

Résultats obtenus

À l'issue des entretiens approfondis mobilisés pour la collecte des données réalisée sur les différents sites sus-évoqués, il en ressort que les comités de développement s'impliquent dans le développement local en s'appuyant sur les ressources et les compétences endogènes. Concrètement, ces entretiens ont permis de révéler que les comités de développement constituent un moyen pour le développement participatif et endogène parce que leur fonctionnement, fait de réunions statutaires ordinaires et extraordinaires, est le lieu idoine où les *desiderata* des populations sont discutés et priorisés.

1- Contexte général et définition des comités de développement du Diamaré

Au plan juridique, les comités de développement sont une association d'individus qui ont un objectif bien défini. En tant que telles, ces organisations sont soumises à la loi qui régit les libertés associatives au Cameroun. Sans quoi, l'organisation ou l'association, quelle qu'elle soit, serait dans l'illégalité.

Au-delà de la dimension principale que constitue cette étape juridique, les comités de développement ne sont pas un fait du hasard. Leur existence et leur consécration dans la vie socio-économique du Cameroun constitue, en fonction de l'angle où l'on se trouve, un appoint, une solution aux problèmes locaux, régionaux et donc nationaux. C'est pour répondre à cet « appel républicain » que le département du Diamaré, dans sa totalité, a depuis quelques décennies intégré la pratique des comités de développement pour son « développement local ».

En ce qui concerne les définitions locales, on note qu'à Salak, Gawel, Gazawa, Bogo, Kongola ou Gayak, un comité de développement est une tribune, un cadre, une plate-forme où les fils et filles de la localité se retrouvent, se rencontrent et se (re)découvrent. Cette retrouvaille qui ouvre sur l'union et le rassemblement des enfants de la contrée a pour objectif de la « développer ». En Guiziga, la définition qui en est donnée est : « *ùmōm ngì zírí yel bá rùwui ár ngá buŋ* ». Traduite littéralement en français par « l'union des enfants pour pousser le village de l'avant ». C'est la même signification en fulfuldé : « *kaoutal Mbikkon wouro Ngam ha ngo yaha yeeso* ». Il convient de préciser que c'est dans ces deux langues que les données de terrain ont été recueillies d'autant que Diamaré est majoritairement constitué de Guiziga et Peuls. Pour les responsables de ces organisations de façon plus spécifique, un comité de développement est la fusion des frères et des sœurs tant de l'intérieur que de l'extérieur du village ; lesquels conjuguent leurs efforts pour assurer le « progrès » du terroir. Ce qui explique l'usage du vocable « développement » qui précède le nom de la localité.

Pour une autre catégorie des populations que l'on considère comme non lettrées ou peu lettrées, un comité de développement s'identifie par l'abréviation qui en est faite. Pour être exact, si on dit par exemple « Comité de Développement de Salak », la longueur de

l'expression a permis d'avoir un raccourci dans le langage ou dans la prononciation en ce sens qu'on est aisément passé de la phrase nominale à son acronyme. Dans les communautés, les mots les plus employés se rapportant aux comités de développement des localités sont les suivants : CODESA pour comité de développement de Salak, CODECGA pour comité de développement du canton de Gavel, CODEGAZ pour comité de développement de l'arrondissement de Gazawa, CODEMA 2 et 3 pour les comités de développement des arrondissements de Maroua 2 et 3.

2- L'organisation des comités de développement du Diamaré

Les comités de développement sont une organisation d'hommes et de femmes issus d'une localité précise. Dans le département du Diamaré, la structuration des comités de développement donne à voir deux entités fonctionnelles. La première entité est essentiellement administrative. La seconde, quant à elle, est participative. Dans ces organisations, le bureau exécutif est l'organe suprême chargé de mettre en œuvre ou d'acter les décisions collectivement prises. Ses attributions sont larges et concernent tout ce qui touche à la vie des comités de développement. En effet, il revient au bureau exécutif de programmer les assemblées générales et de définir les projets à exécuter. Les comités de développement du département du Diamaré n'ayant pas été créés le même jour, on constate que la taille des bureaux exécutifs varie selon les localités. Les bureaux, différents les uns des autres, sont composés comme suit. D'un président d'honneur qui est, dans la majorité des cas, le membre le plus prestigieux, le plus respecté ou le plus influent de l'élite locale. Ainsi, il peut s'agir de l'autorité traditionnelle (*lamido ou lamane*) ou de l'individu le plus fortuné du village. Le président d'honneur peut aussi être l'individu occupant un poste élevé dans l'administration, et installé de préférence à Yaoundé.

Au plan administratif, le président d'honneur reste peu visible en raison de sa non-présence régulière aux réunions. Mais sa présence dans le comité est extrêmement importante. La raison étant qu'il est parfois le plus grand contributeur. Sa désignation qui résulte des conditions soulignées plus haut est calculée puisqu'à travers le président d'honneur, il est attendu que le village ou l'arrondissement dans son ensemble soutienne financièrement le comité. Du président et de ses adjoints appelés vice-présidents qui ont tous les mêmes attributions. Il s'agit soit de diriger les travaux, soit de les

présider. Dans ce dernier cas, il est présent, mais le secrétaire général anime les travaux. Ce cas de figure survient lorsque le président ne sait ni lire, ni écrire le français. Des secrétaires généraux qui ont pour fonction de rapporter les travaux en produisant des comptes-rendus et rapports des travaux. Ils dirigent les réunions de l'organisation dans le cas expressément sus-évoqué en rapport avec les limites du président. Des trésoriers qui ont la charge de garder la trésorerie du comité de développement. Des commissaires aux comptes qui veillent sur la régularité et sur la conformité des comptes et des dépenses. Des chargés de la communication et des censeurs qui observent le respect du règlement intérieur et la garantie de la discipline lors des travaux ordinaires et extraordinaires.

Le bureau exécutif des comités de développement peut se former de deux manières. Ce sont : le vote ou la désignation par acclamation. Le vote intervient quand il y a en lice plusieurs candidats pour chacun des postes à pourvoir. Dans ce cas, l'unique moyen à adopter consiste à passer aux élections. Il s'agit d'un scrutin indirect en ce sens que toute la population ne vote pas. Le bureau exécutif se fait élire à l'occasion de l'assemblée constitutive et lors des débats organisés en marge de l'assemblée générale. La désignation quant à elle est consécutive soit au bon travail du bureau sortant qu'on décide de reconduire pour un nouveau mandat, soit lorsque les gens refusent d'être candidats aux différents postes. Dans ces circonstances, on procède à la désignation des hommes poste après poste. L'acclamation qui s'en suit indique que le choix est approuvé ou imposé.

Selon les textes des différents comités de développement étudiés, les fonctions des membres du bureau exécutif sont limitées dans le temps. Donc, la durée de vie d'un bureau varie d'un comité de développement à un autre. Ainsi, il y a des bureaux dont le mandat est d'un an et ceux qui disposent de deux ans pour fonctionner. Du moins, c'est ce qui est dit en théorie puisque dans les faits, on constate qu'il y a des bureaux exécutifs sempiternels. Le moindre remaniement serait la cause du décès d'un membre. Le comité de développement du canton de Gavel illustre cette longévité remarquée du président dans le bureau exécutif. La limitation du mandat permet de faire venir des nouvelles personnes à la tête du comité afin de lui apporter un nouvel élan. De fait, Lorsqu'un bureau exécutif se caractérise par sa longévité, le fonctionnement du comité peut diversement être interprété. D'un côté, le bureau

exécutif travaillerait très bien ; et c'est la raison pour laquelle il est toujours reconduit. De l'autre, cette longévité traduirait le ras-le-bol de la population exprimé par son refus de collaborer. En tout état de cause, les deux thèses sont acceptées pour justifier des situations différentes.

Sur la population, deuxième aspect de la structuration des comités de développement, il faut indiquer que celle-ci apparaît comme la plus importante dans le Diamaré. Le soutenir revient à souligner que c'est de cette population que le bureau exécutif est issu. La population est essentielle parce que, faut-il le souligner, les comités de développement fonctionnent sur la base des contributions financières largement attendues des populations. « Sans la population, on ne peut rien faire. Ce sont les 100 F et les 1000 F que nous recevons qui font marcher le comité de développement. Et quand les gens ne donnent pas, on peut fermer ». (Mana Bello, entretien réalisé en mai 2019 à Salak). Ici, Cette population se constitue des individus restés « au village » et de ceux qui résident en dehors de celui-ci.

3- Le fonctionnement des comités de développement du Diamaré

Comme toutes les organisations associatives, les comités de développement ont une ligne de conduite. Ainsi, ils fonctionnent en réunions et produites des actions matérielles et immatérielles concertées dans le cadre de leurs activités. On distingue les grandes réunions appelées assemblées générales des petites réunions restreintes du bureau exécutif. Les assemblées générales sont des moments très importants pour les comités de développement car statutairement, seule l'assemblée constitutive lui est supérieure. Celle-ci n'intervenant qu'une seule fois ; précisément au moment de créer ou recréer le comité de développement. Dans le Diamaré, l'assemblée générale est une fête populaire parce que c'est l'occasion pour les hommes et les femmes de se retrouver pour danser, manger et boire toutes les beuveries en même qu'elle donne l'occasion aussi aux commerçants de faire de vendre leurs produits. De ce qui précède, sa préparation exige une minutie particulière assortie aux efforts multiformes des populations

En ce qui concerne le déroulement de l'assemblée générale, deux choses sont communes à ces organisations dans le Diamaré. Il s'agit de la période à laquelle cette grande rencontre a lieu et du nombre

de jours accordé aux travaux. Commencant par le premier point, l'on constate après que l'assemblée générale se tient dans l'intervalle de temps compris entre les mois d'avril et de juin. En général, il s'observe que cette période est très propice aux événements de grande envergure culturelle. En effet, ce moment se caractérise par la saison sèche qui cingle cette région. De plus, à cette période les produits agricoles comme l'oignon, le mil de contre-saison... sont récoltés et empilés dans les greniers. Sous un autre angle, c'est le temps de l'année où les hommes et les femmes sont stables et donc moins occupés. Les comités de développement espèrent en tirer grand profit puisque les populations ont, là, la possibilité de revendre leurs produits agricoles. « Pour nous la meilleure période pour organiser notre assemblée générale est le mois de mois. De toutes les façons, les comités de développement dans cette zone se réunissent entre avril et mai. A cette période, les populations n'ont presque plus de travaux champêtres » (Yougouda Lamou, entretien réalisé en Avril 2019 à Kongola).

Des informations reçues sur le terrain, l'assemblée générale d'un comité de développement dans le Diamaré se déroule en trois jours, et le week-end y est généralement consacré. « Toutes assemblées générales se tiennent le week-end. C'est pour permettre aux fonctionnaires et autres travailleurs qui vivent dans les villes de participer aux travaux ». (Sanda Silgot, entretien réalisé en mai 2019 à Gawel). Les Aïnsi, à chaque journée, correspond un type d'activités. Par exemple, le premier jour est réservé à l'accueil des invités et à la préparation du bilan, au début effectif des travaux, et c'est à cette occasion qu'on présente le bilan général de l'année qui est en train de s'écouler dans le cadre d'un grand débat public à l'issue duquel les textes sont passibles de modification. Le deuxième jour concerne la solennité de l'évènement où des discours se succèdent, le bureau se renouvelle ou se reconduit ; et les gens mangent et dansent. Enfin le troisième jour est soumis à la présentation du bilan de l'assemblée

Les réunions restreintes sont des rencontres réservées au bureau exécutif. Dépourvues de faste et de solennité, celles-ci sont fermées au public qui n'assiste pas. Dans le fonctionnement général des comités de développement, ces types de réunions sont les plus abondantes. En effet, si une assemblée générale permet de conclure une année et définit ce qui va être fait, les réunions restreintes, quant à elles, sont convoquées pour la résolution d'un problème

circonstanciel ou pour la mise en œuvre d'un projet. Avant de mettre en œuvre un projet, le bureau doit préalablement se réunir pour faire des évaluations.

4- Les ressources financières des comités de développement du Diamaré

Pour fonctionner, les comités de développement ont besoin d'argent sinon aucune action physique ne pourrait se réaliser. Pour renflouer les caisses, ces organisations comptent sur les contributions des populations et des sympathisants. Par-delà la dimension festive que représente l'assemblée générale, son but fondamental est de centraliser les contributions des populations sur lesquelles le comité de développement compte pour réaliser les projets. Ces contributions sont des dons volontaires individuels indépendamment du sexe et de l'âge. Il existe plusieurs façons de procéder aux contributions et il revient à chaque comité de développement de déployer ses méthodes. Par exemple, à Maroua 3, Gazawa, Gayak et Salak, les cotisations populaires sont directes dans la mesure où les donateurs déposent leurs contributions sur une table. La seconde méthode consiste à organiser les cotisations à l'intérieur des quartiers par l'entremise d'un percepteur qui sillonne les maisons. Ce dernier récolte les dons et note les noms des cotisants qu'il transmet au bureau exécutif. La collecte des contributions dans les quartiers est une méthode largement utilisée par les comités de développement à grand spectre territorial ; c'est-à-dire étalés sur une unité administrative à l'instar des arrondissements. En illustration, il y a les comités de développement des arrondissements de Gazawa et de Maroua 2 et du canton de Gawel. La taille du territoire de ces unités administratives oblige parfois les responsables de ces organisations à mandater des gens à aller dans les villages à l'effet de percevoir les contributions. La même chose s'applique aux contributions de la *diaspora*. Les ressortissants d'une localité donnée disséminés ç et là travers le Cameroun et même l'étranger envoient également leurs participations financières aux comités de développement. Par souci de transparence, ces contributions sont lues à l'occasion de l'assemblée générale, puis archivées.

Au sujet des sympathisants, nombreux et divers sont les comités amis et les comités voisins. Invités, ceux-ci prennent part aux manifestations du comité de développement hôte. Conscients de ce que sans argent, rien ne peut véritablement se faire, les

sympathisants apportent leurs contributions pour soutenir le la localité voisine ou amie. En le faisant, ils sont conscients qu'à l'inverse la même reconnaissance va se produire. Cette solidarité est avantageuse dans la mesure où elle ne se limite pas à l'octroi des aides financières. Les sympathisants sont aussi des individus. Le Président d'honneur, les membres du bureau exécutif ont chacun, des amis quelque part qu'ils invitent. À l'occasion des assemblées générales, des billets d'invitation assortis des billets d'aide leur sont envoyés pour solliciter leurs contributions multiformes.

5- Comités de développement ou développement participatif

Les comités de développement sont un espace populaire de réflexions et d'actions. « Le comité de développement de Salak est un cadre de regroupements des fils et filles de Salak qui réfléchissent sur les conditions de vie de populations et du développement de Salak ». (Assing Lucas, entretien réalisé en mai 2019 à Salak). En se fondant sur la solidarité interindividuelle pour fonctionner et imprimer leurs marques, ces organisations traduisent la manifestation d'une fusion collective des efforts des Camerounais installés dans leurs localités d'origine respectives auxquels des allochtones sont parfois associés (Azeddine, 1983). Par des contributions financières individuelles qui aident à ériger des infrastructures sociales de base dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique, les populations participent ainsi au « développement » de leurs localités d'appartenance ou de résidence. En général, cette participation est multiforme (Delville, 2000 :7) en fonction des spécificités propres à chaque région.

Pour illustration, dans les comités de développement du Diamaré ; précisément ceux des localités sus-évoquées, la collaboration participative se décline en termes d'une première catégorie de personnes qui émet des propositions d'idées à réaliser dans le sens d'améliorer les conditions de vie des masses populaires. C'est cette catégorie qui chapeaute l'organisation parce qu'elle en constitue le bureau exécutif. Le deuxième niveau de cette catégorie de personnes ou de collaboration intra-communautaire se réfère à la masse populaire, la plus importante, sans laquelle les idées de développement proposées ne prendront donc jamais corps puisque les ressources financières à consacrer pour la réalisation physique des projets émanent des populations. Entre ces deux procédés participatifs matérialisant la division du travail, les comités de

développement impliquent aussi la population à la réalisation des actions sociales d'intérêt communautaire, c'est la solidarité mécanique de Durkheim où des individus, sans distinction de sexe et d'âge, donnent de leur vigueur physique et de leur disponibilité. « Notre participation au fonctionnement du comité de développement de Gawel ne se limite pas à l'argent qu'on donne. On donne aussi nos bras pour lorsqu'il y a un travail communautaire à faire comme le reboisement, le creusage du puits ou des mares artificiels ». (Haman Siddi, entretien réalisé en avril 2019 à Gawel). Généralement, cette action solidaire s'opère lorsque la nature des travaux à exécuter peut se passer des coûts financiers énormes comme la construction d'un puits à ciel ouvert ou le reprofilage des voies de communication érodées.



Un Radier à Palaoudi sur le Mayo-boula à Salaké, fruit d'un travail collectif des populations.

(Cliché : Yadjji Mana, le 20/01/2013).

En choisissant de promouvoir l'éclosion des comités de développement dans le contexte actuel de démocratisation, l'État central, telle une prémonition, a préparé l'avènement de la décentralisation territoriale. Pour ces organisations locales, cette décentralisation apparaît comme l'un des cadres appropriés du développement participatif à la base parce qu'elle recueille les besoins des populations (Lammerink et Wolffers, 1988 : 11). De fait, s'il est reconnu que les comités de développement ont un but clairement défini qui est d'améliorer les conditions de vie des

populations ; il appert qu'au-delà de cette fonction, ils peuvent servir d'appui aux autorités décentralisées ; voire centrales d'autant que ces deux acteurs constitutionnels définissent et appliquent le plan de développement national. Proches des populations avec et pour lesquelles elles travaillent, ces organisations locales ciblent les secteurs que ces autorités pourraient capitaliser dans la mise en place des projets qui assureront le bien-être des individus. En somme, les comités de développement sont un trait d'union entre les populations et les pouvoirs publics locaux et nationaux en ce sens que ces associations résument la totalité des ressources locales.

6- Comités de développement ou développement endogène

Pour Ki-zerbo qui est l'un des chantres du développement impulsé par le bas, l'on retient qu'un développement est considéré comme endogène lorsqu'il est pensé, élaboré, mis en œuvre, et contrôlé par des forces intérieures ou lorsqu'il se réalise grâce au dynamisme propre du peuple concerné². Telle une preuve appliquée, l'amélioration des conditions de vie des populations est le *leitmotiv* des comités de développement. C'est un combat qui s'articule sur le double plan physique et humain. Sur le plan physique, les comités de développement du Diamaré s'intéressent à la physionomie des localités qu'ils souhaitent embellir ou doter d'infrastructures nécessaires jugées déficitaires. Il est à reconnaître que le faire suppose d'engager des travaux physiques qui sont conditionnés par la disponibilité des fonds conséquents. En tout état cause, les actions physiques observables sur le terrain comme des bâtiments scolaires, l'équipement technique des formations sanitaires, l'électrification, le reprofilage des pistes et routes, la construction des points d'eau à ciel ouvert ou à motricité humaine...sont l'initiative des populations locales représentées par leurs comités de développement. Ces organisations recueillent les propositions de projets réalisables, puis les exécutent par ordre de priorité en fonction de l'incidence immédiate sur le bien-être de la communauté. « Les membres du comité de développement de Gazawa passent dans les quartiers et villages pour demander aux populations leurs problèmes, ce qu'on peut faire pour les populations. On donne donc nos problèmes

²-Ki-zerbo J. (1989), La natte des Autres. Pour un développement endogène en Afrique. Dakar : Essai de Broche/Série des Livres du CODESRIA.

même si parfois ce n'est pas fait à temps ». (Bouba Djingui, entretien réalisé en mai 2019 à Gazawa.)

Sur le plan humain, les actions des comités de développement du Diamaré concernent toutes les œuvres sociales directement destinées à l'homme. En d'autres mots, le développement humain direct s'entend ici comme la part immédiate des actions mises en œuvre par ces organisations locales et dévolues aux populations sans que personne, ni rien ne s'interpose dans la jouissance. Ce sont les projets qui aboutissent *ipso facto* à la satisfaction d'un besoin dont l'absence compromet la qualité de l'existence humaine. Dans la panoplie des besoins pensés et définis par les comités de développement, il y a l'accès à l'eau potable, la promotion de la santé par la mise en place des relais communautaires et des matrones dans les formations sanitaires. L'implication de ces deux types d'acteurs dans le suivi des grossesses, et donc dans la réduction de la mortalité maternelle, néo-natale et infantile est remarquable en ceci qu'ils sensibilisent sur les avantages de l'accouchement assisté. L'autre aspect du développement humain porté par les comités de développement au bénéfice des populations, même s'il touche ces dernières à moyen ou long terme, se réfère à l'éducation scolaire occidentale. Celle-ci occupe une place de choix dans les activités des comités de développement parce qu'elle garantirait une mobilité sociale et la formation d'une élite locale qui devient par là une ressource interne à capitaliser (Ela, 1971 :52). Du coup, l'école devient le terreau par excellence de cette promotion sociale dans la mesure où elle prédispose à l'accès à la sphère de « la classe qui compte » (Abwa, 2003 :14).



Un bâtiment du CETIC de Salak cofinancé par le PNDP et le Comité de développement de Salak
(Cliché : Yadjji Mana le 20/04/2019).

7- Comités de développement et institutions socio-culturelles

La culture est vaste ; donc un tout (Tylor, 1871 : 1)³ parce que les faits et gestes de l'être humain la définissent comme telle. Ainsi, même les comités de développement sont culturels. Par-là, ces organisations s'inscrivent dans une pérennisation des valeurs culturelles ancestrales. La valorisation stabilisante de cet héritage constitue la manifestation de l'expression identitaire d'un groupe social ou d'une communauté humaine ; qu'elle soit homogène ou hétéroclite. Une identité enracinée sur un sol, un terroir originel dont la survie ethnologique dépend des institutions culturelles sublimées par les comités de développement.

7-1- La valorisation des cultures orales

Dans ce contexte, les cultures orales englobent les langues locales et les danses patrimoniales qui sont fortement utilisées lors des assemblées générales. Il faut rappeler que ces dernières sont des instants qui donnent lieu à l'exhibition de l'être-culturel immatériel des ethno-cultures dans lesquelles les comités de développement ont été créés.

Se référant à l'usage des langues locales, il s'agit dans un premier temps de les considérer comme le moyen adéquat de la transmission des messages. « Au départ, lors des réunions et même à l'occasion des assemblées générales, les gens du bureau ne parlaient qu'en français. On leur a dit que nous nous ne comprenons pas le français. Et que si c'est pour les villageois comme nous, ils doivent parler en mofou » (Hécheked Assidakai, entretien réalisé en mai 2019 à Méri). Dans un second temps, cette attitude observée, par ailleurs non obligatoire, participe de la volonté d'affirmer sa personnalité culturelle (Tadadjeu, 1984 : 81)⁴ qui situe et fixe la communauté sur son espace. Elle garantit aussi que le groupe est puissamment muni pour faire face à l'enveloppement constaté des cultures orales étrangères à l'image du français. En latence peut-être ou à visage découvert consciemment calculé, les comités de développement promeuvent les langues locales comme pour dire aux populations

³ - Tome 1 de l'édition anglaise de « Primitive culture ».

⁴- Tadadjeu M. (1984), « Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise : le trilinguisme extensif », in APEC ACTIVITES : Quelle identité culturelle pour le Cameroun et l'Afrique de demain ? Yaoundé, n° spécial. p. 81.

que l'unique moyen de s'assurer une existence culturelle définitive est de parler et comprendre leurs langues (Kum'a Ndumbé III, 1984 : 2)⁵.

En ce qui concerne les danses patrimoniales ou dites traditionnelles, elles sont pratiquées pour meubler la célébration des assemblées générales. En général, les danses patrimoniales sont socialement règlementées parce qu'elles ne se tiennent qu'à des occurrences cérémoniales précises telles que les fêtes des récoltes, des jumeaux ou lors des grandes funérailles tenues en hommage aux aînés sociaux disparus. De nos jours, il convient de relever que la dynamique des comités de développement a intégré toutes ces danses comme des valeurs socio-culturelles à hypostasier dans un environnement culturel mondial où la partition négro-africaine a tendance à devenir inaudible au profit des cultures occidentales et orientales.

Au regard de ce qui précède, l'impact des cultures orales sur le développement local se perçoit à travers les fonctions indirectes qu'elles assurent aux comités de développement. Par les langues locales utilisées à l'occasion des assemblées générales, les objectifs des comités de développement sont clairement définis aux populations. De cette compréhension, dépend inéluctablement le type d'adhésion qu'ont les individus avec ces organisations locales d'autant que les contributions financières volontaires et individuelles aident à donner vie aux projets de développement. Quant aux danses patrimoniales, il revient de les considérer dans le cadre du développement local comme un levain, un stimulus pour les comités de développement. Ces danses, qui sont une manifestation des moments de joie, inhibent les velléités de réticence dont pourraient faire montre certains donateurs financiers. *In fine*, le maintien des cultures orales par les comités de développement du Diamaré n'a de sens que parce qu'elles aident à faire fonctionner la plate-forme du développement local.

⁵ - Kum'a N. III. (1984), « L'identité culturelle dans le Cameroun de demain : par quels moyens ? » in APEC ACTIVITES : Quelle identité culturelle pour le Cameroun et l'Afrique de demain ? Yaoundé, n° spécial, P. 2.



La danse traditionnelle guiziga à l'assemblée générale du comité de Tchoffi-Gavel.

(Cliché : Yadjji Mana, le 09/05/2019).

7-2- La reconnaissance de l'autorité traditionnelle

Les sociétés du département du Diamaré comme dans toute la région de l'Extrême-nord sont organisées en strates. L'ensemble des couches sociales est guidé et dominé par une autorité qui a pouvoir et autorité sur tous ses sujets. Autrefois, ces derniers n'avaient guère la culture du désaccord d'autant que le chef était considéré comme infallible (Ela, 1971 : 30). Dans le Diamaré, la nomenclature de cette organisation politique donne à désigner des *leaders* qu'on appelle chefs traditionnels. Ces derniers bien que présents dans tous les villages n'ont cependant pas la même considération sociale en ce sens qu'on distingue des chefferies de premier, second et de troisième degré. En dépit de cette classification, le poids de la chefferie traditionnelle est ancré dans les habitudes des hommes de cette région. Conscients de la place effective ou symbolique des chefs traditionnels dans un projet, surtout communautaire, les comités de développement leur ont consacré un poste dans le bureau exécutif. Par illustration, le *lamido* ou le *lawane* assume au moins une fonction ; il peut être président d'honneur, président ou président du conseil des sages. Ainsi, il s'agit de reconnaître que l'autorité traditionnelle est une personne ressource dont il est socialement et culturellement difficile de se passer. Son implication directe ou indirecte par le comité de développement participe du respect accordé aux institutions traditionnelles, et prouve que la

communauté n'est point une société non organisée. Cette reconnaissance du chef traditionnel et de ses pouvoirs est un élément justificatif de la cohésion sociale qui a cours dans une localité. Il s'agit pour les comités de développement de s'attirer les grâces ancestrales par l'intermédiaire du chef qui, en fonction des circonstances dont il est l'objet, peut être un levain ou un obstacle au fonctionnement de ces organisations. « Le Chef est sacré. Il faut toujours son autorisation, sa permission pour que les choses se passent bien. Les ancêtres et Dieu doivent bénir ce que le comité de développement fait pour le village. » (Lewounlé Ngaya, entretien réalisé en avril 2019 à Gayak).

Par-delà ce calcul, l'intérêt d'une telle attitude affichée par les comités de développement est de noter que ce n'est pas tant l'individu qui est mis en orbite, mais l'institution cheffale que la société considère. En effet, il n'est pas rare de voir des chefs traditionnels non aimés des populations prendre part à une initiative pour laquelle parfois leur implication est facultative. En plaçant les chefs traditionnels au piédestal du bureau exécutif des comités de développement, il s'agit de garantir la stabilité et la permanence de la chefferie en tant qu'institution. De même qu'il est question de consolider l'autorité du chef qui est l'acteur suprême des cérémonies macro-communautaires.

7-3- La transmission des cultures socio-économiques

Pour fonctionner, les comités de développement nécessitent d'importants moyens financiers. C'est la raison pour laquelle ils encouragent les populations à œuvrer dans les activités génératrices de revenu. La bière de mil, qui en fait partie, est un héritage ancestral qui se perpétue grâce aussi à ces organisations. En préparant la bière de mil, les femmes contribuent au maintien de cette pratique culturelle ; et par là, transmettent ce savoir local aux jeunes filles qui les assistent régulièrement dans le processus de fabrication. En général, dans les sociétés du Nord-Cameroun, le mariage est une institution sociale capitale parce qu'elle sanctionne la vie pré-adulte et insère les individus dans une nouvelle strate sociale (Mead, 1973 : 173). Ainsi dit, une jeune fille qui se marie transfère une considération sociale certaine aux parents qui l'ont bien éduquée. Mais, la plénitude du mariage s'obtient par la procréation et la maîtrise de l'art culinaire endogène. Une femme est, entre autres, socialement recouverte de prestige lorsqu'elle prépare bien la bière

de mil. Ce qui fait d'elle dans la communauté une référence auprès de laquelle les autres femmes pourraient parfaire leur apprentissage.

Les meilleures fabricantes de bière de mil sont mises à contribution dans l'organisation des assemblées générales d'autant que c'est un moment qui rassemble une foule éparse de laquelle sont attendues des contributions financières pour la trésorerie des comités de développement. « Pour amener les gens à contribuer, il faut que la fête soit belle. Or chez les Guziga, si les gens ne boivent pas jusqu'à saouler, ça signifie que la fête n'était pas belle parce que le bil-bil n'était pas aussi bon. » (Asta Marie, entretien réalisé en mai 2019 à Salak). Chez les Guiziga par exemple, ce sont les danses locales et la bière de mil qui garantissent la « réussite » d'une fête. En conséquence, les comités de développement veillent énormément sur la qualité de ce breuvage. Du reste, la présence de la bière de mil à cette cérémonie réside dans le fait qu'il est question pour les Guiziga et les Mofu du Diamaré de pérenniser cette pratique socio-économique. Or, dans ces deux ethno-cultures, le commensalisme de la bière de mil exprime la solidarité et la cohésion sociale.

7-4- Un terreau de solidarité

La solidarité est une forme de dépendance mutuelle entre les individus. Comme telle, elle est une synergie d'idées et de forces autour d'un projet à exécuter. Dans la vie quotidienne des ethno-cultures du Diamaré, la solidarité s'applique à des activités d'intérêt individuel et communautaire où des hommes, des femmes et des jeunes s'unissent pour les réaliser soit dans le but de gagner du temps, soit parce qu'il faut consolider les liens de cohésion sociale. Dans les localités strictement homogènes qui sont de plus en plus rares de nos jours, la solidarité faisait appel aux membres issus du même univers ethnique. Mais, par ces temps de brassage humain, la pratique de la solidarité interpelle tout le monde même s'il donne à voir parfois la survivance des replis identitaires (Otayek, 1999 : 10).

Construit culturel, parce que bien qu'étant une volonté du groupe, la dimension anthropologique de la solidarité transparait dans la fonction de résolution des problèmes de la société qu'elle revêt et du renforcement du tissu socio-culturel (Tsafack Nanfosso et Tchouassi, 2010 : 342). À ce titre, le contenu et la matérialisation de la solidarité comme capital social restent tributaires des réalités spécifiques de chaque ethno-culture. En tout état de cause, la

solidarité présente des avantages en ce qu'elle uniformise la société et assure à celle-ci une certaine stabilité en détruisant les profondes inégalités liées au travail physique.

Les comités de développement du Diamaré sont des solidarités à l'intérieur desquelles les communautés redéfinissent leur être-en-groupe. En effet, dans la langue des Peuls qui est le fulfuldé, la solidarité se dit *narral* ou *kawtal* ; le premier vocable traduit littéralement l'entente et le second renvoie à l'union. Les Guiziga ont également consacré deux acceptions interchangeables : *jini* et *jumon ai*. En les traduisant littéralement aussi, l'on obtient respectivement aide et union des voix. La solidarité ethno-culturelle touche à plusieurs activités. Dans le domaine économique, anthropologiquement conçu comme modes de production, de consommation et d'échange des biens et des services depuis les sociétés dites primitives aux sociétés actuelles (Rivière, 1995 : 74), la solidarité évoquée se décline au niveau de l'agriculture. Sur le plan agricole, le département du Diamaré compte une variété de cultures à laquelle correspondent pour chacune d'elles des techniques particulières de production. Il faut déjà noter la possibilité qu'offre son écologie de pratiquer l'agriculture à toutes les saisons. S'il y a de soi pour cultiver pendant la saison des pluies, les cultures maraichères par irrigation et la production du mil de contre-saison ponctuent la saison sèche. Si la solidarité doit se tenir, elle commence avec la préparation des champs, les semailles, le sarclage et s'achève avec les récoltes des produits agricoles.

La solidarité communautaire s'applique à l'élevage avec notamment l'abreuvement du bétail. En effet, vivant dans un environnement naturel où les pluies sont rares et l'évaporation des cours d'eaux se faisant rapidement, il est parfois très fastidieux de donner de l'eau aux animaux. Cet état de choses motive la synergie des éleveurs qui peut se faire directement à l'occasion d'un travail de groupe ou à travers l'argent qu'ils donnent pour financer le creusage des mares d'eau.

La recherche des solutions collectives aux problèmes sociaux unit de façon viscérale les individus. Si l'agriculture peut par exemple être individuelle, la santé, l'eau et la route sont des préoccupations d'ordre général et collectif puisqu'elles profitent à toute la société. Les domaines qui requièrent la solidarité agissante de la communauté sont la construction ou la réfection des points d'eau, le reprofilage des voies de communication comme les routes et les

radiers qui sont réaménagés, l'habitat où les segments concernés sont l'élévation du mur et le montage de la toiture ; et le mariage des jeunes garçons qui n'ont pas suffisamment de moyens financiers pour le faire. La solidarité matrimoniale s'observe davantage chez les Peules qui l'appellent *doubdo* même si celle-ci se diffuse progressivement dans toutes les sociétés musulmanes du Diamaré. Il s'agit d'une cérémonie d'entraide au cours de laquelle les membres de la communauté aident l'aspirant au mariage à pouvoir le réaliser en lui faisant des dons divers tels que l'argent, les vêtements, les vivres et les parures. « Le *doubdo* est une pratique propre à nous les Peuls. On fait ça généralement quand on est en difficulté ou lorsque seul, on ne peut pas réussir » (Oumarou Ndjidda, entretien réalisé en avril 2019). Cependant, il faut préciser que la tenue de cette forme de solidarité n'est pas systématique dès lors qu'elle n'a lieu que lorsqu'on l'a sollicitée.

Discussion

La réflexion sur les comités de développement a débouché sur les résultats présentés ci-dessus. En les confrontant aux résultats des travaux d'autres auteurs sur la même thématique, il se dégage une sorte de plus-value dans la mesure où ces organisations ont été explorées dans leur double dimension d'outil de promotion de développement local, endogène et participatif ; mais surtout comme organe de reconnaissance et de promotion des institutions socio-culturelles des communautés dans lesquelles elles sont implantées. En d'autres termes, les résultats obtenus révèlent que les comités de développement sont des vecteurs de stabilité des traditions ancestrales contrairement aux conclusions de Uphoff et Cohen (1979 : 4) qui considèrent uniquement les organisations locales sous l'angle du développement participatif des communautés rurales. Dans ce sillage, Kimo Sake (1999 : 36), en s'intéressant aussi aux comités de développement, a seulement adressé leurs rôles dans l'amélioration des conditions de vie des populations par l'entremise de l'élite locale. Dans cet ordre d'idées, les deux premiers auteurs sont rejoints par Kenné (2007 : 56) et Gombitang à Beyeck (2008 : 71) qui analysent les origines et les fonctions sociales de ces organisations dont ils mentionnent par ailleurs à grand trait les difficultés traduites en termes d'individualisme et de conflits internes entre les responsables des comités de développement et les autorités traditionnelles, les élites non dirigeantes et les élites entre elles-mêmes.

Au demeurant, il est soutenu dans cette réflexion que si les comités de développement sont différents les uns des autres en fonction des milieux dans lesquels ils existent, une constante reste que partout au Cameroun, ils s'identifient à l'occasion de leurs assemblées générales au cours desquelles les cultures locales sont exhibées dans le but de les valoriser, les présenter au public et de les pérenniser par transmission aux générations futures. Par conséquent, s'il ne fait aucun doute que ces organisations locales ont des fonctions sociales diverses, réduire les comités de développement du Cameroun à la stricte amélioration des conditions de vie des populations s'apparente à restreindre leurs missions. De fait, en scrutant en profondeur la vie des comités de développement, deux types de fonctions apparaissent ; ce sont les fonctions visibles contenues dans la quête du mieux-être des populations. Et les fonctions latentes ou non apparentes sur lesquelles l'œil pressé ne s'attarde guère.

Ce sont donc quelques éléments de ces fonctions cachées qui sont mises en exergue dans cette réflexion d'autant qu'elles sous-tendent la survie des comités de développement. Si la volonté de créer des infrastructures sociales au bénéfice des populations est la finalité des comités de développement, il ne faut pas perdre de vue que le moyen à utiliser pour atteindre cet objectif est à considérer au premier chef. La stabilité des institutions socio-culturelles participe à la fois d'un meilleur fonctionnement des comités de développement et d'une affirmation de soi des ethno-cultures auxquelles appartiennent ces organisations locales. De plus, même si les comités de développement du Diamaré ne sont pas toujours des longs fleuves tranquilles parce qu'ils font parfois l'objet des tensions de trésorerie causées par la difficulté de certains individus à disposer de l'argent, les conflits les opposant aux autorités traditionnelles sont inexistantes. Cet état de choses, pour le moins, appréciable se rattache à la place réelle et symbolique qu'occupent les chefs traditionnels au sein des comités de développement. Et donc, à défaut d'assurer pleinement leurs fonctions sociales de pourvoyeurs de bien-être matériel aux populations en raison de la limitation évoquée des moyens financiers, le mérite incontestable des comités de développement au Cameroun en général et dans le Diamaré en particulier est de leur reconnaître le pouvoir de revaloriser les savoirs locaux et les institutions culturelles ; par-là, de garantir l'harmonie et l'identité culturelle de la communauté.

Conclusion

En somme, la réflexion sur les comités de développement au Cameroun avec une assise sur le département du Diamaré révèle que ces organisations revêtent un ensemble de fonctions sociales traduites par la mise en œuvre des projets de développement de base dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique. Au-delà des aspects visibles relatifs à la promotion et la recherche du mieux-être des populations au profit desquelles ces comités de développement sont créés, ce qu'il faut le plus considérer est le rôle qu'ils jouent dans le maintien axiologique des éléments socio-culturels de la structure sociale des ethno-cultures. Dans un environnement anthropologique marqué par la défiguration des identités négro-africaines du fait du contact irréversible avec la culture occidentale dont la conséquence est l'enveloppement de l'être et de l'agir des Africains, les comités de développement apparaissent comme des cadres de stabilisation et d'élévation, des « cultures de développement » (Mbonji, 1988 :1). Dans un savant mélange de cultures exogènes et endogènes exhibées à l'occasion des moments solennels de festivités, ces organisations subliment l'essence et le substrat de l'identité des peuples qui les portent.

Références bibliographiques

Sources écrites

ABWA D. (2003), « La Lutte contre la pauvreté en Afrique, Hier et Aujourd'hui : entre rupture et continuité » in *Gouvernance partagée : la lutte contre la pauvreté et les exclusions*, Yaoundé, CUP, p.11-18.

Apec-activités. (1984), *Quelle identité culturelle pour le Cameroun et l'Afrique de demain ?* Yaoundé, n° spécial.

COHEN J., UPHOFF N. (1976), *Concepts for measuring participation for project design, implementation and evaluation?*. Rural development committee, Ithaca New-York, Cornell University.

DELVILLE P. (2000) « Regards sur les enquêtes et diagnostics participatifs » in *Documents scientifiques*, France N° 17, GRET.

GOMBITANG à B. (2008), « Comités de développement et amélioration des conditions de vie des communautés locales », université de Yaoundé, FALSH.

GRUENNAIS M. E. (2005), « Le renouvellement du « terrain ». Quelques considérations sur l'évolution des méthodes ethnographiques » in *the African anthropologist*, Dakar, CODESRIA Vol. 12, N° 2, p.172-180.

KENNE T. (2010) « Approche participative dans les projets de développant en milieu rural au Cameroun : esquisse d'un analyse sociologique », Université de Yaoundé I, FALSH.

KIMO SAKE I. M. (1999) « La problématique du développement chez les Mbo de la région de Kekem (Province de l'Ouest) », université de Yaoundé I, FALSH.

LAMMERINK M., WOLFFERS I. (1988), *Approche participative pour un développement durable*, Paris : karthala-IPD.

MBONJI E. (1988), *Les cultures de développement en Afrique. Essai sur l'impossible développement sans révolution culturelle*, Yaoundé, Osiris Africa.

MEAD M. (1973), *Une éducation en Nouvelle-Guinée*, Paris, Payot.

NGIMA MAWOUNG G. (2010) « L'entretien en Sciences Sociales dans le contexte africain : états des lieux » in *La Sociologie aujourd'hui : perspective africaine*, sous la direction de Valentin Nga NDONGO et KAMDÉ E., sociologie africaine, Yaoundé, l'Harmattan, p. 147- 155.

NZHIE ENGONO J. (2004), « Les Mouvements associatifs villageois en milieu urbain au Cameroun : une approche alternative de mobilisation pour un développement du monde rural » in *RESCA*, Yaoundé no 1, vol, p.59-96.

ONAMBELE NGONO L. (2003), « Lutte contre la pauvreté et des exclusions : impulsions des associations immanentes en milieu rural camerounais » in *Gouvernance partagée : la lutte contre la pauvreté et les exclusions*, Yaoundé, CUP, p. 447-452.

OTAYEK R. (1999), « La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y'a-t-il une « exception » africaine ? In *Afrique : les identités contre la démocratie ?* Saint-Etienne, éditions de l'aube IRD, les cahiers des sciences humaines, nouvelle série n° 10, p. 1-22.

RIVIERE C. (1995), *Introduction à l'anthropologie*, Paris : Hachette.

SAMOVIA J. (1995), Rapport du développement social, Président de la conférence préparatoire au sommet social de Copenhague.

SINGLETON M. (1998), *Amateurs de chiens à Dakar : plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, Paris : Luvain-la-Neuve, l'Harmattan/Academia, coll.D.

TSAFACK NANFOSSO R., TCHOUASSI G. (2010), « Quel modèle de développement en Afrique cinquante ans après les indépendances ? » in *Repenser le Développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit, p. 325-343.

Sources orales citées

ASSING Lucas, Président du comité de développement de Salak

ASTA Marie, brasseuse de la bière de mil à Salak

BOUBA DJINGUI, commerçant à Gazawa

HAMAN SIDDI, cultivateur à Gawel

HECHEKED ASSIDAKI, instituteur à Meri

LEWOUNLE NGAYA, Président comité de développement de Gayak

OUMAROU NDJIDDA, cultivateur à Bogo

SANDA SILGOT, président comité de développement de Gawel

MANA BELLO, vice-président comité de développement de Salak

YOUNGOUA Haman wabi, Secrétaire général comité de développement de Kongola